

Public Concerné

Personne expérimentée ou en recyclage



Objectifs

Connaitre la réglementation applicable aux tondeuses autoportées.
 Comprendre le fonctionnement des différents organes et équipements d'une tondeuse autoportée.
 Conduire en sécurité une tondeuse.
 Assurer la maintenance de premier niveau.
 Rendre compte des anomalies constatées.

Parcours pédagogique

La réglementation :

La réglementation sur l'utilisation des équipements de travail automoteur.
 Statistiques des accidents du travail.
 Conditions requises pour utiliser une tondeuse autoportée.
 Sécurité comportementale

Technologie et fonctionnement :

Description et principe de fonctionnement.
 Les équipements.
 La préparation à la mise en route.
 Les vérifications de départ, à l'arrêt.
 Opérations d'entretien et de contrôle.
 Rapport journalier

Prévention des risques :

Risques liés à l'énergie mise en oeuvre (mécanique, hydraulique, électricité).
 Risques liés à l'environnement (circulation des véhicules, piétons, gel, lignes électriques).

Risques liés aux postures

Risques liés aux vibrations

Equipement de protection individuelle

Mise en situation pratique:

Prise en compte de la tondeuse : Vérifications journalières
 Marche avant-arrière sur parcours jalonné
 Positionnement des équipements
 Technique de travail
 Chargement et déchargement de véhicule sur porte engin
 Fin de poste
 Correction individuelle des défauts

Evaluation :

Epreuve théorique
 Epreuve pratique - mise en situation

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur reconnu dans la profession

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport de connaissances théoriques
 Mise en situation pratique
 Contrôle de connaissance et de savoir faire

Objectifs Pédagogiques

Connaitre la réglementation applicable aux tondeuses autoportées.
 Comprendre le fonctionnement des différents organes et équipements d'une tondeuse autoportée.
 Conduire en sécurité une tondeuse.
 Assurer la maintenance de premier niveau.
 Rendre compte des anomalies constatées.

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM

Mise en situation

Délivrance d'une attestation de formation conformément à la réglementation de la FPC

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 1 à 6 Personnes